

Image not found or type unknown



HERITAGE ET CHAMBRE D'AGRICULTURE

Par **Marie46600**, le **14/08/2012** à **09:16**

Bonjour,

Au décès de notre père, mon frère et moi avons hérité en indivision de terrains agricoles dans le lot.

Papa était retraité (salarié toute sa vie) mais nous avons découvert qu'il était inscrit à la Chambre d'Agriculture. Il semblerai que ce soit parce qu'il était propriétaire de terrains agricoles.

Pouvez nous dire si nous devons nous aussi nous inscrire à la Chambre d'Agriculture ? et si oui quelles sont les conditions et les obligations ?

Nous vous en remercions par avance.